



Procès verbal de l'Assemblée générale AMM 2008

Le samedi 22 novembre 2008

**Au local de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC)
3119, Monsabré, Montréal**

1. Prise des présences de 15 :00 à 15:30

Explication du local JOC par Simon Poudrette.
Voir (Annexe 1) pour la liste complète des présences.

2. Ouverture de l'assemblée générale à 15:30

Ouverture par Simon Poudrette à 15:55
Lecture de l'ordre du jour et ajout au varia.

1. Prise des présences de 15 :00 à 15:30
2. Ouverture de l'assemblée générale à 15:30
3. Nomination du président d'assemblée et du secrétaire d'assemblée
4. Validation du quorum
5. Revue du procès-verbal de l'AGA 2007
6. Compte-rendu du président de l'A.M. Métropole
7. Compte-rendu du trésorier de l'A.M. Métropole
8. Bilan des activités de la saison 2008
9. Présentation de la version révisée du guide du membre
10. Révision des statuts et règlements
11. Pause (10 min)
12. Élections des nouveaux administrateurs
13. Remise des épinglettes anniversaires de la FMQ
14. Commentaires et varia
 - Vie politique par Geneviève Pesant
 - Calendrier par Elliot Spiro
15. Levée de l'assemblée générale 17 :30
16. Party! 18 :00 jusqu'à ...

3. Nomination du président d'assemblée et du secrétaire d'assemblée

Marie-Andrée Lupien propose Simon comme président et Martin R. le seconde.
Simon accepte
Geneviève Pesant propose Jean Beudet comme secrétaire et Elliot la seconde.
Jean accepte



4. Validation du quorum

Jean B. a calculé qui fallait avoir plus de 19 personnes pour atteindre les 15 % du quorum.
Nous avons 22 personnes de présent au début de l'assemblée. Nous avons atteint Le quorum.

5. Revue du procès-verbal de l'AGA 2007

Simon P. présente le Procès verbal de l'AGA 2007 en PowerPoint.
Martin R. propose de l'adopter et Pierre S. le seconde.
Adopté à l'unanimité.

6. Compte-rendu du président de l'A.M. Métropole

Simon P. remercie le monde et pour le quorum atteint.
Il y a eu seulement 2 balades d'annulées. La révision des statuts et règlements. La vie Politique va être discutée par Geneviève Pesant. Il va y avoir l'AGA de la FMQ en avril et on va y être. François Lamoureux et Martin Nadeau ne peuvent compléter leurs mandats pour des raisons familiales. Des épinglettes de la FMQ vont être distribuées. Modification du site Web et forum. On va retourner au salon de la moto.

7. Compte-rendu du trésorier de l'A.M. Métropole

Pierre Séguin explique qu'exceptionnellement nous avons 2 états financiers parce que l'on change d'année. Il distribue quelques feuilles (annexe 7.1) et il y a une présentation sur écran avec explication détaillé de chaque.

1 janvier au 31 décembre 2007

Revenu	13 681
Dépense	14 033,70

Perte - 352,70

Perte causée par les activités du 25e anniversaire.

Total avoir des membres 1874,32



1 janvier au 30 septembre 2008

Revenu	6558
Dépense	4862,66

Surplus	1695,66

Avoir des membres 3569,98

Geneviève Pesant demande pour les adhésions qui a un écart. Pierre S. explique que c'est causé par notre ancienne année financière. Le problème n'arrivera pas avec la nouvelle année financière.

1^{er} et 2^{ième} proposé d'être adopté par Luc Landry.
Explication que le 2^{ième} est conditionnel au 1^{er}.
Secondé pour les deux par Elliot Spiro.
Approuvé à l'unanimité.

Benoît Bureau questionne sur les assurances du club.
La FMQ nous couvre pour les activités officielles.
Jean Rousseau demande ce qu'on fait des surplus. Simon P. dit qu'on l'utilise pour l'association.

8. Bilan des activités de la saison 2008

Luc Landry fait une présentation des statistiques 2008 (Annexe 8.1).
Renouvellement des membres au $\frac{3}{4}$.
85% hommes / 15% femmes
134 membres en 2007
128 membres en 2008
Âge moyen 45 ans
Moyenne nationale 6000km
AMM 9600km
Belle expérience de 13 ans
Un club très homogène
Le membership est surtout en janvier et juin.

Simon P. dit que la FMQ en août 2007 avait eu de gros problème de renouvellement. Peut-être c'était dû au rabais FMQ des assureurs.

17 activités dont seulement 2 annulations.
9 balades
3 sécurités
3 autres activités
46 ont participé au moins une fois.



Les customs sont 20% et participe à seulement 6%. Est-ce pour les assurances ou bien nos types de balade. Elliot Spiro parle de nos types de balade qui est trop rapide. Sauf celle de Jean B. à Stowe qui était touristique. Simon P. confirme avec un club custom de son père. Jean B. parle de plus de balade touristique avec service d'accompagnateur d'apprenti.

Benoît Brunet demande pour les apprentis aux États-Unis. Simon P. dit que la classe 6A au États-unis n'est pas reconnue. Martin Nadeau propose de vérifier avec la SAAQ pour la couverture des apprentis aux États-Unis.

Geneviève Pesant propose de faire moins de kilomètres. Ce qui n'est pas le cas des États-Unis qui est loin.

Marie-Andrée Lupien parle de développer cette approche. Car c'est une demande après avoir été aux écoles de moto. Elle nous en réfère.

Simon P. parle d'un calendrier mieux garni.

Une discussion pour savoir si on fait un sondage. Martin N. dit qu'il faut s'organiser avec des volontaires pour les balades touristiques.

9. Présentation de la version révisée du guide du membre

Simon P. fait la présentation révisée du guide du membre.

- Membre régulier va être modifié.

Geneviève Éthier (ancienne présidente) parle qu'il y a déjà eu 2 clubs parce qu'il y avait trop de monde. Le nombre s'est résorbé et est revenu 1 club.

- Enlever # de téléphone au États-Unis. Car c'est un bureau d'avocat.

- Garder le point de balade d'acceptation pour mettre une personne indésirable.

- Corriger affiliation de la FMQ qui change de cause chaque année.

10. Révision des statuts et règlements

Simon P. parle des modifications.

Modification No 1

Changement de l'année financière, point 12.1 des Statuts.

Version originale :

L'année financière de la Corporation est du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Version révisée et proposée :

L'année financière de la Corporation est du 1^{er} octobre au 30 septembre.



Pierre S. propose de l'adopter et Geneviève P. le seconde.
Approuvé à l'unanimité.

Modification No 2

Changement de la définition du point 6.5, définition d'une moto.

Version originale :

« Motocyclette » ou « moto » : tout véhicule routier à deux (2) roues.

Version révisée et proposée :

*« Motocyclette » ou « moto » : tout véhicule routier **motorisé** à deux (2) ou trois (3) roues.*

Luc L. et Martin R. proposent son adoption.
Adopté à l'unanimité.

Modification No 3

Modification de la définition de membre.

Version originale :

Membre régulier

Le membre régulier est propriétaire d'une motocyclette conforme aux lois ou une personne qui s'intéresse au monde de la moto, sans en être une propriétaire et doit :

- *détenir un permis de conduire valide pour la motocyclette, si elle est propriétaire de sa moto;*
- *endosser la mission et les objectifs de la Corporation ainsi que de la Fédération motocycliste du Québec inc. et s'engager par écrit à respecter les statuts, les règlements et le code de conduite de la Corporation et de la Fédération;*
- *remplir tout formulaire et fournir toute information demandée par règlement de la Corporation;*
- *acquitter la cotisation annuelle de la Fédération;*
- *acquitter la cotisation annuelle de la Corporation; (voir le règlement portant sur la cotisation annuelle).*

Version révisée et proposée :

Membre régulier



Le membre régulier doit, comme personne qui s'intéresse au monde de la moto, piloter une moto conforme aux lois et doit de plus :

- *détenir un permis de conduire valide pour la motocyclette.*
- *endosser la mission et les objectifs de la Corporation ainsi que de la Fédération motocycliste du Québec inc. et s'engager par écrit à respecter les statuts, les règlements et le code de conduite de la Corporation et de la Fédération;*
- *remplir tout formulaire et fournir toute information demandée par règlement de la Corporation;*
- *acquitter la cotisation annuelle de la Fédération;*
- *acquitter la cotisation annuelle de la Corporation; (voir le règlement portant sur la cotisation annuelle).*

Ginette E. dit qu'elle n'a pas de moto et est pénalisée dans ce cas. Elle ne pourrait ne plus adhérer.

Simon P. propose de le réviser pour l'année prochaine et Luc L. le seconde.

Modification No 4

Modification de la définition de membre-conjoint.

Version originale :

Membre-conjoint :

Le membre-conjoint, c'est-à-dire le ou la conjoint(e) d'un(e) membre régulier ou honoraire, jouit de tous les droits et privilèges accordés au membre régulier ou honoraire et doit en respecter les mêmes obligations. Il n'est tenu toutefois qu'au paiement de la partie de la cotisation annuelle qui demeure à la Corporation.

Version révisée et proposée :

Membre-conjoint :

*Le membre-conjoint, c'est-à-dire le ou la conjoint(e) d'un(e) membre régulier ou honoraire **et qui ne pilote pas une moto**, jouit de tous les droits et privilèges accordés au membre régulier ou honoraire **à l'exception du droit d'occuper un poste au Conseil d'Administration**. Il doit aussi respecter les mêmes obligations. Il n'est tenu toutefois qu'au paiement de la partie de la cotisation annuelle qui demeure à la Corporation **(puisque'il n'est pas membre de la FMQ)**.*

Geneviève Pesant demande si le terme membre conjoint est reconnu par la FMQ comme la notre.



Simon P. vérifie sur un formulaire de la FMQ et l'avis de renouvellement de l'AMM.

Geneviève P. explique qu'il faudrait un terme différent que la FMQ. Ex: membre passager.

Luc L. propose de refaire une autre proposition et Geneviève P. le seconde.

11. Pause (10 min)

12. Élections des nouveaux administrateurs

Demeurent en poste pour la deuxième année de leur mandat:

- Jean Beudet
- Luc Des Rochers
- Elliot Spiro
- Luc Landry

Terminent leur mandat ou démission.

- Simon Poudrette
- François Bernier
- Marie-Andrée Lupien
- Martin Roy
- Pierre Séguin
- Nick Théopaneus
- Martin Nadeau (démission)
- François Lamoureux (démission)

Note prit par Luc L. en l'absence de Jean B.

Nouveaux membres du CA

- Pierre Séguin
- Martin Roy
- Nick Théopaneus
- François Bernier
- Simon Poudrette
- Nicolas Clément
- Christian Lemieux

Elliot S. propose Jean Rousseau (1 an) et secondé par Pierre S.

- Jean Rousseau accepte

8 nouveaux membres du CA élu par acclamation.

13. Remise des épinglettes anniversaires de la FMQ



Simon P. distribue les épinglettes 5 ans à Geneviève P. et Luc L.
Une épinglette 25 ans pour Ginette Éthier. Elle est absente et Marie-Andrée Lupien va lui apporter.
Les autres vont être envoyés par la poste.

14. Commentaires et varia

Geneviève Pesant parle de vie politique.
Elle est rendue adjointe au porte-parole du CAPM.
La situation du CAPM est précaire et ils ont besoin de volontaire et financement.
Elle avait demandé au CA un représentant dans le club.
Le CAPM s'implique avec la SAAQ.
Il vérifie ce qui se passe en France qui n'a pas de SAAQ.
Des hausses en 2009 et 2010 de l'immatriculation.
Elle a des dépliants des enjeux pour rencontrer vos candidats politiques qui sont disponibles.

Elliot Spiro demande d'afficher le calendrier au salon de la moto. Luc L. dit qu'on l'a fait et on va le refaire.

Nicolas Clément nous parle du Rally 2009
Il a besoin de monde pour organiser sur 2 jours environ 15 personnes.
Pierre S. parle de faire un topo des rôles et activités qui vont être planifiés.
Elliot S. propose de faire le rally en seulement 1 journée.
Un comité va être créé au prochain CA.

15. Levée de l'assemblée générale 17 :30

Simon P. propose la levée de l'assemblée à 18:30 et Luc L. le seconde.

16. Party! 18 :00 jusqu'à ...



Annexe 1

Présence à l'AGA 2008

1. Jean Beaudet
2. François Bernier
3. Luc Landry
4. Martin Nadeau
5. Véronique Beaulieu
6. Nick Théopanos
7. Simon Poudrette
8. Nicolas Clément
9. Pierre Séguin
10. Michel Bessette
11. Mireille Martin
12. Gaëtan Filiault
13. Martin Roy
14. Christian Lemieux
15. Gilles Lanquetoux
16. Marie-Andrée Lupien
17. Benoît Boudreau
18. Isabelle Daoûst
19. Geneviève Pesant
20. Ginette Éthier
21. François Lormier
22. Elliot Spiro
23. René Leblanc
24. Jean Rousseau
25. Christiane Moreau
26. Michel Rousseau
27. Charlotte Vézina
28. Luc Pomerleau

Annexe

7.1

1/2

ASSOCIATION MOTOCYCLISTE MÉTROPOLITAINE

État des résultats pour les périodes

	Du 1er janvier au 31 décembre 2007	Du 1er janvier au 30 septembre 2008
REVENUS		
ADHÉSIONS AMM	4 020.00	3 810.00
ADHÉSIONS FMQ	4 723.00	
LACONIA	2 090.00	1 650.00
WEEK-END 25ième	1 270.00	
VENTE ARTICLES PROMOTIONNELS	290.00	288.00
MOTO-PRO	960.00	560.00
DIVERS	328.00	250.00
TOTAL REVENUS	13 681.00	6 558.00
DÉPENSES		
Site WEB	307.41	122.38
Frais de postes et de bureau	539.94	486.70
Cotisation Alliance	50.00	50.00
Cotisations FMQ	4 618.00	
Frais banque et IGIF	79.50	49.83
A G A	539.55	0.00
Achat articles promotionnels	344.33	221.24
Remboursement CA	780.00	210.00
Sous-total	7 258.73	1 140.15
ACTIVITÉS		
Salon Moto	776.68	499.96
Moto-pro	960.00	640.00
Moto-Sécur	28.49	209.28
Laconia	2 143.76	1 503.29
Week-end 25ième	2 741.84	
Party de l'AMM		522.73
Ballades	124.20	346.93
Sous-total	6 774.97	3 722.19
TOTAL DÉPENSES	14 033.70	4 862.34
SURPLUS (PERTE) DE LA PÉRIODE	-352.70	1 695.66



7-1

2/2

ASSOCIATION MOTOCYCLISTE MÉTROPOLE

BILAN

	AU 31 DÉCEMBRE 2007	AU 30 SEPTEMBRE 2008
ACTIF		
ENCAISSE	3 849.32	3 729.98
COTISATIONS FMQ PAYÉ D'AVANCE	952.00	70.00
ACTIF TOTAL	4 801.32	3 799.98
PASSIF		
ADHÉSIONS PERÇUES D'AVANCE	2 147.00	10.00
FRAIS COURUS	780.00	220.00
TOTAL PASSIF	2 927.00	230.00
AVOIR DES MEMBRES		
SURPLUS ACCUMULÉ	2 227.02	1 874.32
SURPLUS (PERTE) DE LA PÉRIODE	-352.70	1 695.66
TOTAL AVOIR DES MEMBRES	1 874.32	3 569.98
TOTAL PASSIF ET AVOIR DES MEMBRES	4 801.32	3 799.98

Annexe 8.1

